



Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 91 75 Fax : 226 50 37 37 57 Contact@acame.org

COMPTE RENDU DE LA XI^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACAME DU 28 AU 29 OCTOBRE 2008 A ANTANARIVO (MADAGASCAR)

La XI^{ème} Assemblée Générale de l'ACAME s'est tenue à Antananarivo les 28 et 29 octobre 2008, au NLIM IAVOLOHA.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Docteur Paul Richard RALAINIRINA, Ministre de la Santé et du Planning Familial de Madagascar, en présence de Madame la Présidente de l'ACAME.

Ont participé à cette Assemblée Générale, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME, la représentante du Ministère de la Santé du Nigeria, les représentants des Partenaires au développement sanitaire, des Fournisseurs ainsi que des invités reconnus pour leurs compétences diverses.

L'organisation de ces deux journées, dont le thème central était « l'optimisation de la gestion des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels » était scindée en deux parties :

- ✚ Des présentations suivies de débats portant sur des thèmes majeurs
- ✚ Les réunions de l'Assemblée Générale des Directeurs Généraux des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels membres de l'ACAME

1. Les communications suivies de débats en séances plénières

1.1. Présentation de l'ACAME et du programme d'appui aux Centrales d'Achats d'Afrique de l'ouest

Après avoir brièvement rappelé la structure de l'ACAME, M. Gérard MILLOT, Conseiller du Secrétariat Permanent a présenté la mise en oeuvre de la subvention accordée à l'ACAME à travers le programme Santé en Afrique de l'ouest (PRSAO) financé par la Commission européenne, ainsi que les perspectives d'activités.

1.2. Présentation de SALAMA et de son plan de développement stratégique

M. Tahina ANDRIANJAFY, Directeur Général de SALAMA, a présenté la Centrale d'Achats de Madagascar, ainsi que les grandes lignes de son ambitieux plan de développement stratégique.

1.3. Etat des lieux et perspectives de la décentralisation de la CAMEG du Burkina Faso

M. Lazare BANSSE, Directeur Général de la CAMEG du Burkina Faso, et Secrétaire Permanent de l'ACAME, a présenté les différents aspects de la politique de décentralisation mise en œuvre au niveau de sa Centrale d'achats.

Il a exposé la stratégie de création progressive d'Agences régionales, qui en rapprochant les infrastructures du médicament des populations, en renforce également l'accessibilité, et entraîne une augmentation de la consommation des médicaments.

Après avoir relaté l'évolution pas à pas de cette politique, et son mode de financement à travers les banques commerciales, en utilisant les produits de la croissance de la CAMEG, il a dressé les perspectives d'avenir laissant entrevoir la création d'une agence dans chacune des 13 régions du Burkina Faso, cette décentralisation devant s'accompagner progressivement d'une déconcentration et d'une autonomie financière.

1.4. Intégration des programmes Verticaux à SALAMA (P.A.I.S) DPLMT

Le Dr RASOANAIVO Hanitra, Directeur des Pharmacies, des Laboratoires et du Médecine Traditionnelle (DPLMT) a présenté la stratégie d'intégration des différents programmes verticaux au sein de la Centrale d'Achats SALAMA à travers le Programme d'Action pour l'Intégration des Intrants de Santé (PAIS).

1.5. Problématiques de l'approvisionnement en ACT/Paludisme

M. François DESBRANDES (SANOFI) a introduit la problématique de la lutte contre le paludisme, la situation des dérivés de l'artémisinine et les nouveaux enjeux et stratégies liées à l'approvisionnement au niveau mondial.

M. Jacques PILLOY (expert auprès de l'OMS sur la problématique de l'approvisionnement en matière première, sur l'audit des cultivateurs et des sociétés d'extraction), a présenté le marché de l'artémisinine, en insistant sur l'analyse des risques (pénurie, qualité, conséquences) et a formulé quelques propositions.

Alassane BA a abordé le problème de la qualité des dérivés de l'artémisinine.

1.6. Caractéristiques et tendances récentes du marché mondial des Vaccins (OMS)

M. Miloud KADDAR (OMS) a présenté la situation mondiale des vaccins, avec les nouveaux intervenants, les nouveaux mécanismes de financement, les nouveaux enjeux, les nouvelles technologies.

Il a également présenté les opportunités qui se présentent aux Centrales d'Achats pour l'approvisionnement de ces vaccins.

1.7. Assurance qualité des médicaments à Madagascar

Le Directeur de l'Agence malgache du Médicament, le Dr Jean-René RANDRIASAMIMANANA, a présenté l'Agence du Médicament de Madagascar, qui était la première Agence du médicament d'Afrique Subsaharienne.

Il a présenté en détail les missions dévolues à l'Agence, qui sont l'enregistrement, l'inspection pharmaceutique, le contrôle de qualité, la pharmacovigilance.

1.8. Ecole de pharmacie

Le Professeur RANDRIANJAFISAMINDRAKOTROKA Nantenaina a présenté l'école de pharmacie ainsi que son cursus académique.

Le Dr Isabelle SAVE a décrit à son tour les différents partenariats conclus avec l'Ecole.

2. Réunions en Assemblée Générale des Directeurs Généraux des Centrales membres de l'ACAME

L'Assemblée Générale a été présidée par Madame Paulette MOUNGUENGUI, Présidente de l'ACAME. Le quorum étant atteint, l'ordre du jour suivant a été validé :

2.1. Présentation et adoption du rapport d'activités 2007/2008

Le rapport d'activités 2007/2008, reprenant tout d'abord les orientations de la Xème Assemblée Générale de Libreville, décrit premièrement les activités de plaidoyer qui ont été menées par le Secrétariat Permanent et les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME.

Il regroupe également toutes les réunions ou forums internationaux auxquels a participé l'ACAME.

Il rend compte du déroulement très satisfaisant du programme d'Appui aux Centrales d'Afrique de l'Ouest financé par la Commission Européenne à travers le Programme Régional Santé, articulé autour des axes suivants, et qui devrait se clôturer en fin décembre 2008 :

- ✚ La mise en place de formations pluridisciplinaires ciblées
- ✚ L'appui à la gestion informatique
- ✚ La présélection groupée
- ✚ Les échanges entre Centrales d'Achats
- ✚ La promotion des médicaments essentiels génériques
- ✚ L'acquisition de chambres froides
- ✚ L'appui au Secrétariat Permanent

Il relate la tenue d'un séminaire en bonnes pratiques de distribution organisé par l'ACAME pour les Centrales d'Achats d'Afrique Centrale et de l'Océan Indien.

Le rapport d'activités présente enfin quelques perspectives d'activités pour l'exercice 2008/2009.

Tout en insistant sur la nécessité de développer des programmes d'appui à l'ensemble des Centrales membres de l'ACAME, l'Assemblée Générale a adopté le rapport d'activités à l'unanimité.

2.2. Présentation et adoption du rapport financier

Le rapport financier de l'Association a été présenté pour la période concernée.

2.2.1. Les Ressources financières

Le montant total des nouvelles ressources financières de l'association perçues entre le 01/11/2007 et le 30/09/2008 s'élève à : **311.494.077 FCFA**. Ces ressources financières de l'Association proviennent :

- Des cotisations annuelles de ses membres, qui s'élèvent à un montant de 10.446.631 F.CFA recouvré au titre des cotisations 2008 et arriérées.
- de financements institutionnels (bailleurs de fonds), qui se décomposent comme suit :
 - Versement le 09 septembre 2008 de la deuxième tranche de financement du contrat de subvention 9 ACP ROC 03 « appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'ouest », le 09 septembre 2008, pour un montant de **373 562.75 EUR (245 041 101 F.CFA)**.
 - Versement le 26 septembre 2008 de 80% du montant de la subvention accordée par la Coopération Française (**soit 52 476 560 F.CFA**)
- de dons privés à l'ACAME, pour un montant de **3.279.785 FCFA**

2.2.2. Les Dépenses financières

Le montant total des dépenses effectuées du 01/11/2007 au 30/09/2008 s'élève à **415 228 994 F.CFA**. Ces dépenses se répartissent comme suit :

- Dépenses effectuées dans le cadre du projet d'appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'ouest financé par le 9ème FED par la Commission Européenne, qui s'élèvent à 391 466 899 F.CFA.
- Dépenses effectuées dans le cadre de la Subvention de la Coopération Française 2008/01. Le virement ayant été effectué le 26 septembre 2008, les dépenses sont constituées des frais de commissions bancaires, pour un montant de 18 880 F.CFA.
- Dépenses effectuées sur fonds propres dans le cadre du fonctionnement de l'ACAME, qui s'élèvent à 23.743.215 F.CFA.

2.2.3. Solde financier au 30 septembre 2008

Le solde financier au 30 septembre 2008 s'élève à **284.356.349 FCFA**.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

3. Les résolutions

A l'issue de cette Assemblée Générale, les membres de l'ACAME ont pris les résolutions suivantes :

3.1. Résolution sur le lancement d'une campagne de promotion des médicaments essentiels génériques panafricaine

A l'issue de la XI^{ème} Assemblée Générale, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME ont pris la résolution de lancer dans tous les pays membres une campagne panafricaine groupée de promotion des médicaments essentiels génériques. Cette campagne initiée en Afrique de l'Ouest sera donc étendue aux pays membres d'Afrique Centrale et de l'Océan Indien.

3.2. Résolution sur l'optimisation de la gestion informatique

Les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME ont pris la résolution d'optimiser la gestion informatique au sein des Centrales d'Achats, dans le but :

- D'améliorer le mécanisme d'estimation des besoins, de gestion de stock et de suivi des consommations
- De favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre les Centrales d'Achats par le biais du portail web de l'ACAME hébergeant un forum de discussion interne.

3.3. Résolution sur l'adoption d'un dossier d'appel d'offres international avec présélection

L'Assemblée Générale de l'ACAME, dans un souci d'amélioration et d'harmonisation des procédures d'achats et d'assurance qualité des Centrales d'Achats membres, prend la résolution d'adopter au cours de l'exercice 2008/2009 un dossier d'appel d'offres international standard avec présélection des fournisseurs et des médicaments.

3.4. Résolution sur l'utilisation des Centrales d'Achats pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies dites prioritaires

A l'issue de la XI^{ème} Assemblée Générale tenue les 28 et 29 octobre 2008 à Antananarivo, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME réitèrent à l'endroit des Partenaires et des Bailleurs de fonds, notamment le Fonds Mondial, l'UNITAID et le PEPFAR, les revendications déjà clairement exprimées lors de la Déclaration de Dakar le 08 décembre 2006.

L'ACAME insiste à nouveau sur l'optimisation de l'utilisation des Centrales d'Achats pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires, en

s'appuyant sur les principes élémentaires de développement des capacités locales, de consolidation et de pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement, et également d'efficacité et de cohérence le long de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du médicament.

4. Election du Président de l'ACAME pour 2008/2009

A l'issue de la XI^{ème} Assemblée Générale, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats de l'ACAME ont élu à l'unanimité M. Tahina ANDRIANJAFY, Directeur Général de SALAMA, Président de l'ACAME pour la période 2008/2009.

5. Lieu de la XII^{ème} Assemblée Générale

A l'unanimité, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME ont retenu la PNAC des Comores pour accueillir la XII^{ème} Assemblée Générale de l'ACAME.

6. Questions diverses :

6.1. Elargissement de l'ACAME

L'Assemblée Générale est favorable au principe d'élargissement de ses membres aux Centrales d'Achats anglophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne, ainsi qu'aux Centrales d'Achats des pays du Maghreb.

6.2. Révision du taux des cotisations

Compte tenu de l'augmentation du volume des activités gérées par l'ACAME, l'Assemblée Générale a décidé d'augmenter à 1 million de FCFA le montant des cotisations annuelles de chaque Centrale d'Achats à partir de l'exercice 2009 prochain.

L'Assemblée Générale souhaite qu'un budget soit soumis par le Secrétariat Permanent à l'ensemble des Centrales d'Achats membres pour validation.

6.3. Motion de soutien

L'Assemblée Générale de l'ACAME a témoigné officiellement de son soutien à l'Association ReMeD, en espérant que la pérennisation de ses activités puisse être assurée.

Les participants membres de l'ACAME
Fait à Antananarivo, le 29 octobre 2008